New Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué de presse

Communications Nouveau-Brunswick

Commission des droits de la personne

Élimination de la discrimination raciale - le 21 mars (00/03/20)

NB 221

le 20 mars 2000

FREDERICTON (CNB) -- Le texte ci-dessous est une déclaration du président de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, Patrick Malcolmson, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars 2000 :

Le 21 mars est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Les Nations Unies ont choisi cette date pour marquer l'anniversaire du massacre de Sharpeville en Afrique du Sud, le 21 mars 1960. La police sud-africaine avait tiré sur des manifestants pacifiques protestant contre l'Apartheid, tuant ainsi 69 personnes et en blessant 180 autres.

La signification du 21 mars est encore plus grande cette année puisque nous entrons dans un nouveau siècle. La célébration nous offre une chance particulière d'apprécier la diversité de nos sociétés et de tourner la page sur l'intolérance, les conflits et les assimilations du passé.

Les nombreuses races, cultures, langues et religions présentes au Nouveau-Brunswick sont une source d'énergie, de créativité et de vitalité. Cette diversité nous permet également de découvrir d'autres possibilités dans le domaine de l'économie internationale.

Par contre, le racisme, les préjugés et la discrimination nous empêchent d'atteindre complètement nos objectifs de cohésion sociale et de prospérité économique. Les stéréotypes nous empêchent aussi de prendre conscience du caractère unique de chaque personne, des valeurs que nous partageons et de notre humanité commune.

Le 21 mars, j'invite tous les Néo-Brunswickois, particulièrement les jeunes, à se joindre à la Commission des droits de la personne dans son engagement à combattre le racisme.

00/03/20

PERSONNE-RESSOURCE : Patrick Malcolmson, président de la Commission des droits de la personne, Fredericton, 506 453-2301.

Site Web de la CDPNB : http://www.gnb.ca/hrc-cdp/f/index.htm

00/03/20

Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité